L’Ugict - Décrypte

Dernières actualités et nouvelles

Jeudi 13 novembre 2025
Numéro 02

L’Ugict en action

Temps de travail : 2e enquête de l’Ugict-CGT Apec

Vous êtes déjà plus de 300 à avoir répondu à la deuxième édition de l’enquête Ugict-CGT Apec sur les conditions de travail des salarié·es (répondre ici). Cette année, les thématiques abordées dans l’enquête sont le **télétravail**, les **horaires adaptés/décalés** et plus largement le temps de travail. Cette consultation nous permettra à nouveau d’avoir des éléments concrets, au plus proche de vos besoins, pour les futures négociations.

Lors de la précédente édition (publication ici), l’Ugict -CGT Apec a partagé les résultats de son enquête auprès des salarié.es et de la direction. Ce travail de fond issu des remontées terrain nous a déjà permis de faire valoir votre point de vue dans la négociation en cours sur la Qualité de vie et Conditions de Travail (QVCT).

L’actu des instances

Journées de regroupement RDP

Les 13 et 14 novembre, ont lieu deux journées de regroupement dédiées aux Représentant·es de Proximité (RDP). Cet événement vise à mieux se connaître entre RDP, à renforcer la cohésion du collectif, et à approfondir la compréhension du rôle de chacun·e. Il s’agira également de partager les bonnes pratiques, d’échanger sur les sujets et problématiques communes, et de travailler ensemble à l’amélioration du dialogue social.

CSE d’octobre – Conservation du patrimoine immatériel de l’Apec

Lors du CSE du 30 octobre nous avons assisté à la présentation d’une mission tout à fait inédite à savoir la conservation **du Patrimoine immatériel de l'Apec**.

Ce concept englobe tout ce qui constitue l'identité et les activités quotidiennes de l'organisation. La mission vise à identifier, structurer et préserver les actifs immatériels tels que le savoir-faire, la réputation, les témoignages des salarié·es et les documents stratégiques ou fondateurs.

Un objectif clef est de développer une politique d’archivage numérique pour optimiser le stockage et réduire l'empreinte carbone, tout en se préparant pour la célébration des 60 ans de l’Apec. Les actions en cours incluent la reconstitution de l'historique institutionnel et la collecte de diverses sources documentaires.

Si vous disposez de documents ou de sources pouvant enrichir cette mission, vous pouvez les transmettre à **Corinne Normand** référente principale en charge de cette mission.

L'Ugict - Décrypte

Dernières actualités et nouvelles

Jeudi 13 novembre 2025
Numéro 02

Les incontournables

La fiche incident

L'utilisation de la fiche incident (ici) est essentielle dans le contexte actuel d'accompagnement de publics à risques ou fragilisés. Elle permet de signaler toute situation difficile, même une agression verbale, qui peut marquer durablement les salarié·es.

Il ne s'agit pas de stigmatiser les personnes accompagnées, mais de protéger les équipes exposées à des comportements violents ou inadaptés. Trop souvent, ces situations ne remontent pas à la direction, empêchant ainsi la mise en place de mesures adaptées.

Remplir la fiche, même pour des faits jugés « mineurs », est donc un acte responsable et nécessaire. Ce recensement donne à la direction une vision claire pour agir efficacement. Il contribue ainsi à la prévention des risques psychosociaux et à l'amélioration des conditions de travail.

La solidarité à l'Apec : le dispositif de don de jours

Chaque salarié·e peut offrir jusqu'à 8 jours de repos par an à un fonds de solidarité, pour soutenir un·e collègue traversant une situation difficile liée à la maladie, au handicap ou à une perte d'autonomie d'un proche. L'Apec amplifie cet élan en ajoutant 20 % de jours à chaque don.

Faire un don est très simple : il suffit de remplir un formulaire (ici), pour céder anonymement et sans contrepartie tout ou partie de ses congés et/ou RTT. Lorsqu'un·e salarié·e a épuisé ses autres droits à absence, il/elle peut accéder à cette aide.

Jusqu'à 40 jours par événement peuvent ainsi lui être attribués, tout en maintenant son salaire et ses droits sociaux.

Agenda social
Accord QVCT - Santé

La fin d'année 2025 est marquée à l'Apec par la renégociation de l'accord QVCT-RPS-Santé au travail. Ces négociations entre la direction et les organisations syndicales sont l'occasion de rediscuter de l'ensemble des sujets couverts par l'accord et de veiller à sa bonne application.

Agenda social
Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

Qui dit NAO dit augmentation de salaire. Comme chaque année, les NAO sont le grand moment de négociation sur les augmentations individuelles, collectives et éventuelles primes. L'UGICT-CGT Apec défendra, comme à chaque fois, les augmentations collectives plutôt qu'individuelles mais aussi une prime de fin d'année à l'aune du travail fourni par l'ensemble des équipes de l'Apec.

L'UGICT-CGT Apec

Vous avez des questions à poser ? Vous souhaitez participer à l'évolution de l'Apec ? N'hésitez pas à contacter l'UGICT-CGT Apec.

repricciardi@apec.fr
repaudren@apec.fr
cgt@apec.fr